

Le vrac, opportunité de vente de demain ?

Par Syvie Droulans

Country Manager Belgique Réseau Vrac

L'association des professionnels de la vente en vrac

Journée débouchées – 20/02/20

Réseau Vrac

Association interprofessionnelle créée en mars 2016 pour démocratiser la vente en vrac

+1300 professionnels francophones dans 14 pays



300



400



600

Réseau Vrac

Réseau Vrac est présente en Belgique, en France et dans le Monde, et fédère :

- Porteurs de projet
- Commerçants spécialisés vrac
- Magasins bio
- Fournisseurs de produits
- Transformateurs - producteurs
- Fournisseurs d'équipements
- Prestataires de service

Les Missions de Réseau Vrac

STRUCTURER

Guides et site web
Formations métiers
Groupes de travail
Actions de lobbying

DEVELOPPER

Mise en réseau
Salon du Vrac
Partenariats financiers
Relations Régions

ENCOURAGER

Prises de paroles
Sensibilisation

Définition de la vente en vrac*

- Vente au consommateur de produits **présentés non-préemballés**, en **quantité choisie**, dans des **contenants réutilisables**.
- La vente en vrac est proposée **en libre-service**, ou **en service assisté dans les points de vente ambulants**.
- Elle peut être conclue dans le cadre d'un contrat de vente à distance.
- **Tout produit de consommation courante** peut être vendu en vrac, sauf exceptions dûment justifiées par des raisons de santé publique (listées dans un décret).

**Selon la Loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 11 février 2020 (France), nouvel article L. 120-1 du Code de la consommation*



Objectifs du vrac



Réduire le gaspillage alimentaire

175 KG/an/habitant

Réduire les déchets d'emballages à usage unique

En 2050, les océans compteront plus de plastique que de poissons



Changements de consommation

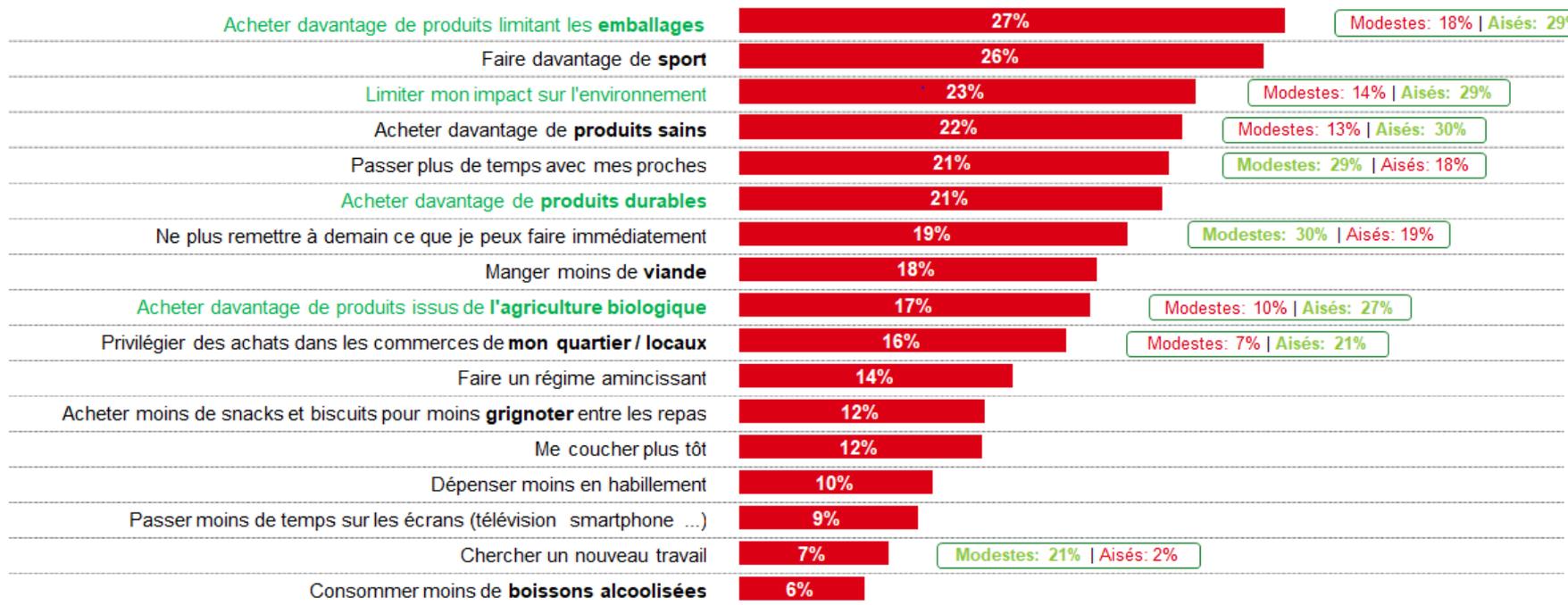
Des consommateurs en quête de produits avec moins d'emballages en 2020...

DES RÉOLUTIONS POUR UNE ANNÉE 2020 PLUS VERTE... ET UNE MEILLEURE HYGIÈNE DE VIE.

LES RÉOLUTIONS DES FOYERS PLUS AISÉS Tournées vers l'environnement, celles des foyers modestes vers la recherche d'un meilleur travail et davantage de temps en famille.

Les résolutions les plus mentionnées par les foyers français.

% de citation
Foyers modestes | Foyers aisés



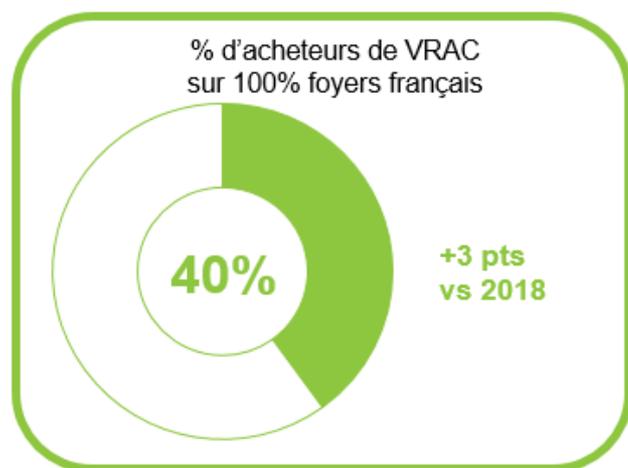
Source : PANEL VIEWS BONNES RÉOLUTIONS | 1 840 Foyers répondants | terrain on line du 6 au 12 Janvier 2020

... et qui se tournent progressivement vers le vrac



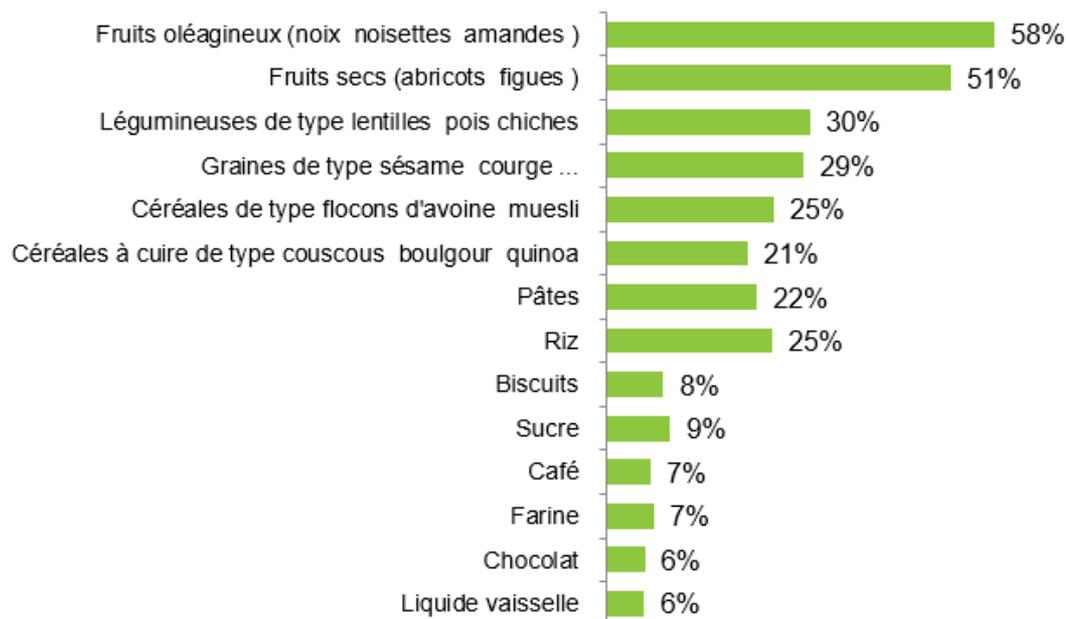
EMBALLAGE RECYCLABLE OU SANS EMBALLAGE, LE VRAC SURFE AUSSI SUR LA TENDANCE

Le Vrac



Catégories achetées en vrac

Quelles catégories de produits achetez-vous en vrac (hors fruits & légumes) ?



Source: Nielsen Homescan Panel View Décembre 2019

Ainsi le vrac répond aux attentes des consommateurs

Les emballages sont entrés dans les préoccupations des consommateurs

20% : oui beaucoup

49% : oui un peu

⇒ **Le plastique au premier rang : 55%**

Motivations

54% : pour avoir la juste quantité

53% : pour utiliser moins d'emballages

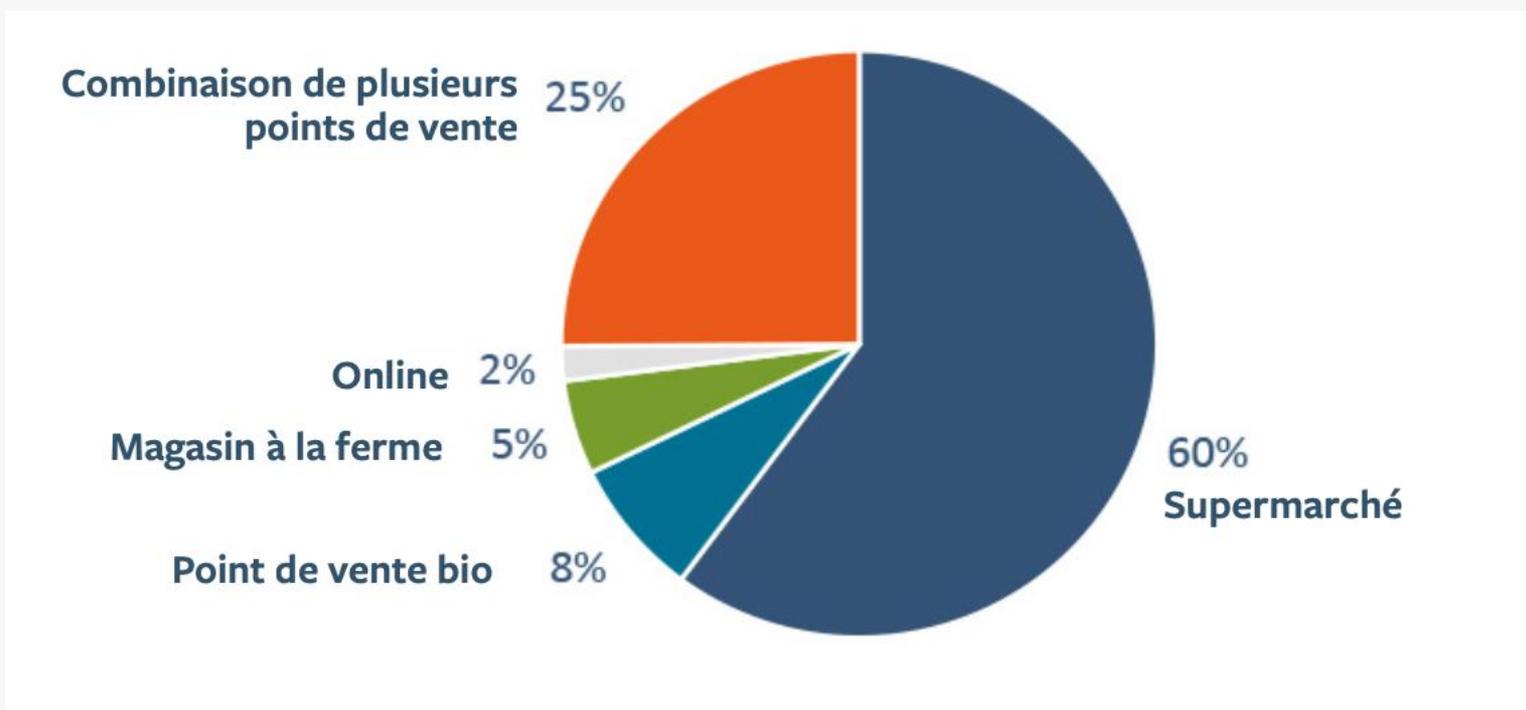
39 % : pour acheter plus de variétés en petites quantités

17% : parce que ce sont des produits plus sains et naturels

15% : parce que c'est moins cher

Ainsi le bio répond aux attentes des consommateurs

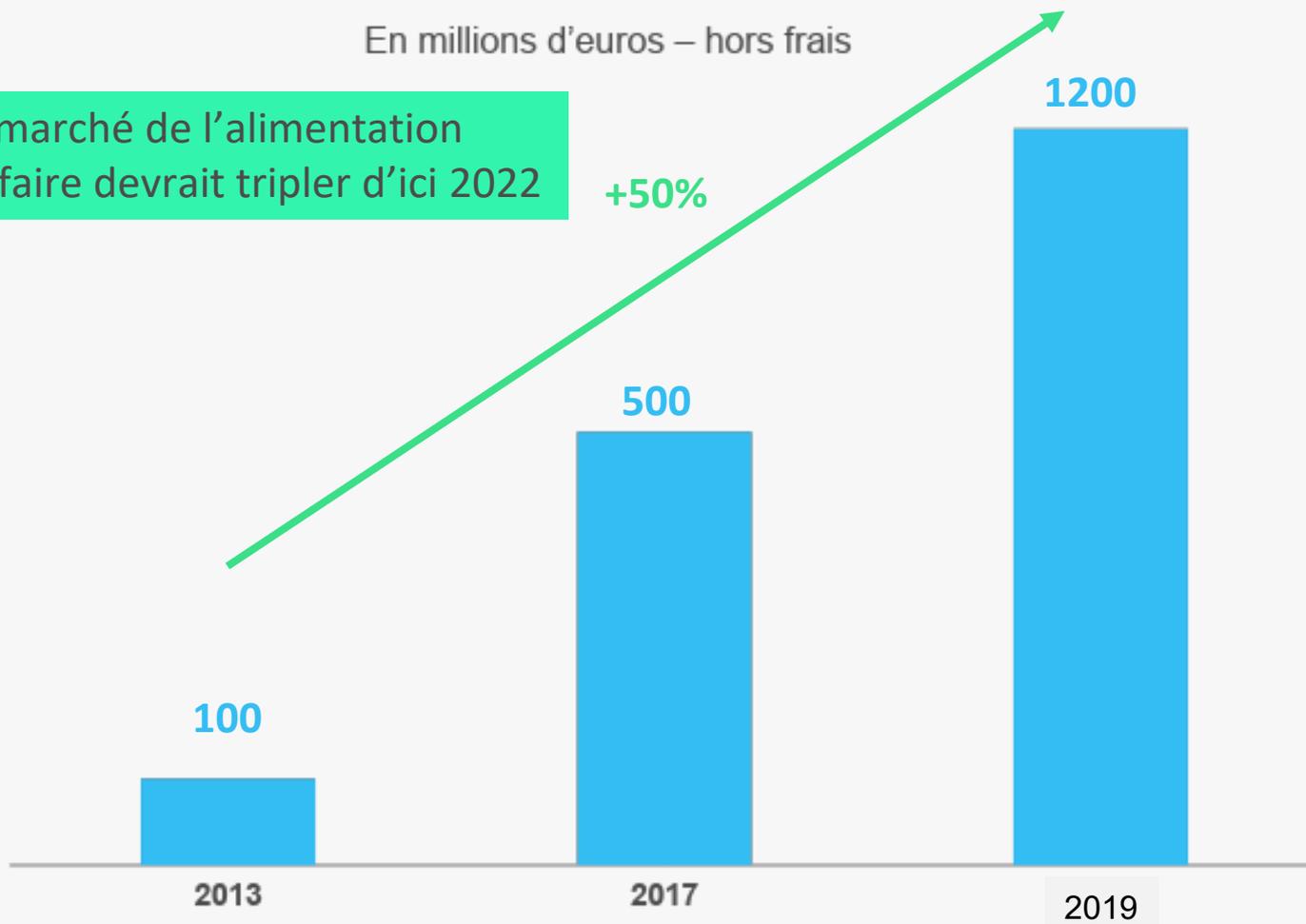
23% des consommateurs bio fréquentent un point de vente bio spécialisé, souvent en combinaison avec un autre type de point de vente.



Un marché en forte croissance....

En millions d'euros – hors frais

= 0,5 % du marché de l'alimentation
Chiffre d'affaire devrait tripler d'ici 2022



De nouveaux types de commerces

Les différents types de commerces “vrac”

Commerces spécialisés (vrac/bio/locaux)



Magasins bio

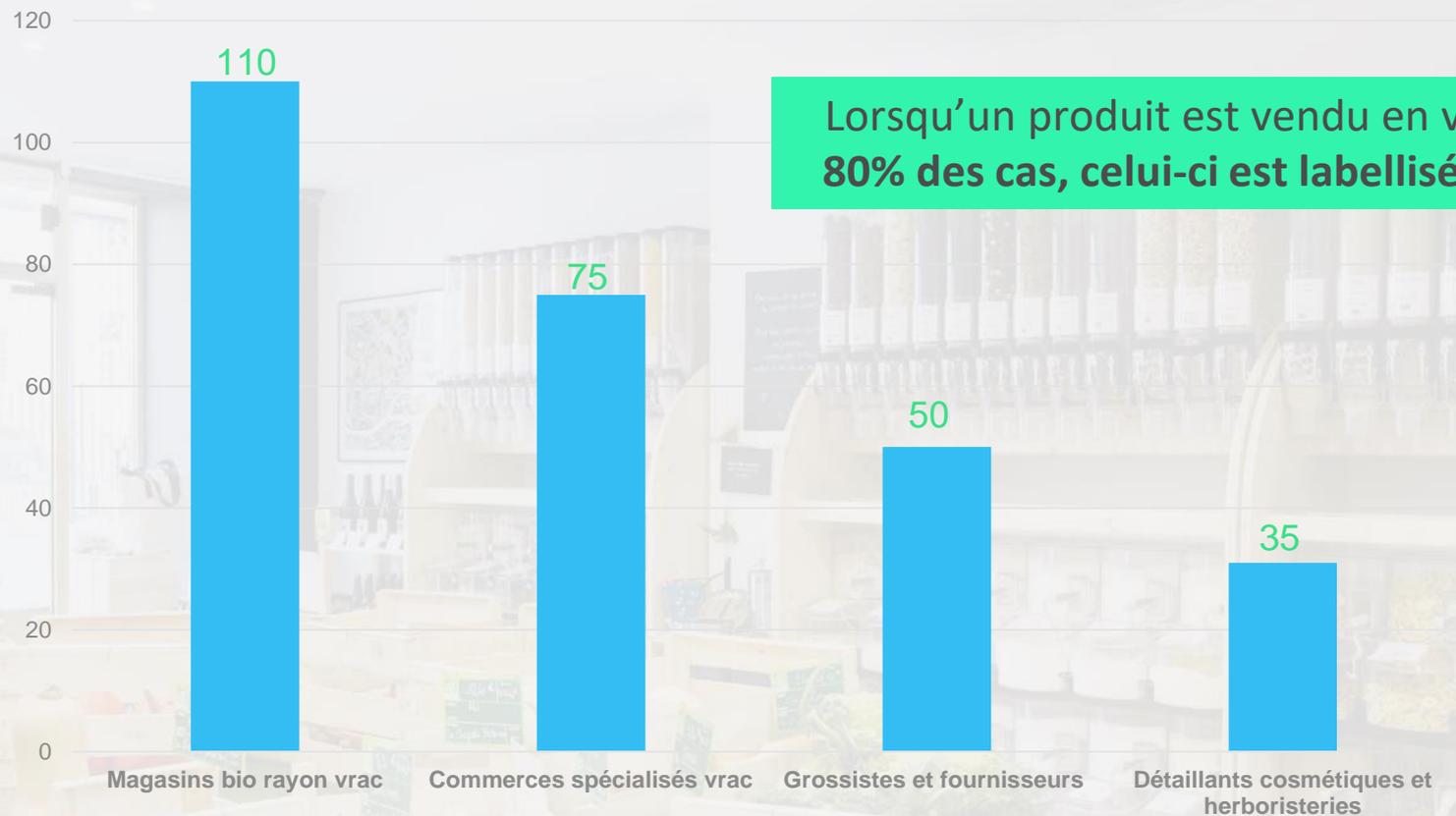


Les GMS (grandes et moyennes surfaces)



Nombre de professionnels du vrac par type

Nombre par types de professionnels en Belgique
(au 01/05/19)



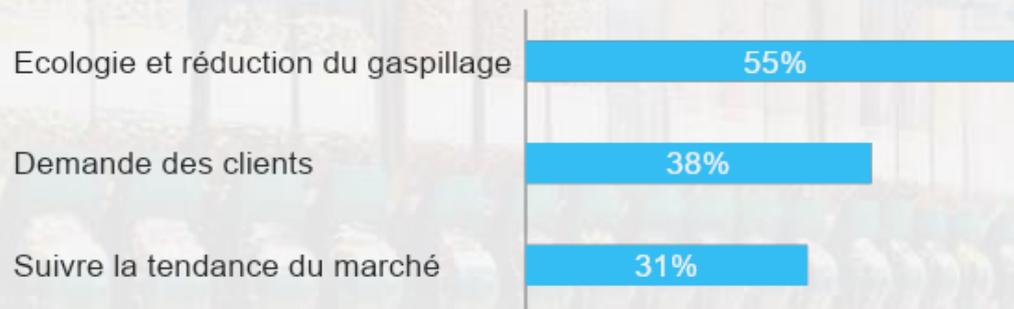
Le vrac dans les magasins spécialisés Vrac

- Vrac = leur métier, leur cœur de projet
- Des commerces de petites tailles (1 à 4 employés)
- Superficie limitée (80 à 150 m²)
- Proposent du vrac alimentaire (sec, à la coupe ...) ou non alimentaire (détergents, cosmétiques, ustensiles ...)
- En constante évolution
- Offre de plus en plus large et plus spécialisée
- A la recherche de valeurs : bio, local, circuits courts, juste prix ...
- Complètent souvent par des ateliers, des rencontres, des dégustations ...

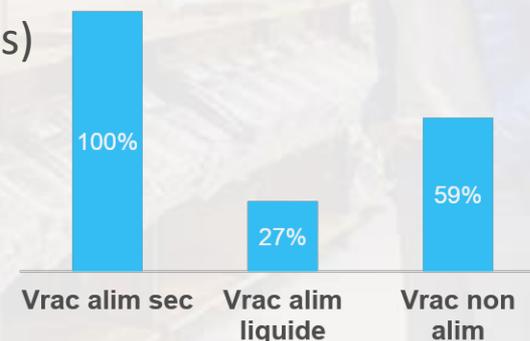
Enquête
approfondie
en cours

Le vrac dans les magasins spécialisés Bio

- Vrac historique
- 88% des MSB en France possèdent un rayon vrac. Tendence qui se confirme également en Belgique.
- Aujourd'hui, « pourquoi le vrac ? » -> Top 3



- Vrac : 10,86 % du CA en moyenne (4 à 20% selon les tailles)
- Une offre et un CA dominés par le vrac sec alimentaire



Le vrac dans la GMS (HM, SM, Proxi)

- 71% des grandes surfaces en France sont équipées d'un rayon vrac
- 57% le rayon vrac est implanté dans le rayon bio
- Largeur de l'offre : 54 références en moyenne
- En Belgique : le secteur tarde à se lancer. Seuls quelques enseignes font le pas.
 - Carrefour bio et Carrefour City Market (rayon fruits secs en vrac)
 - Delhaize (rayon fruits secs en vrac)

Les défis du vrac

- **Accroître l'offre de produits disponibles en vrac**
- **Accroître les points de distribution du vrac**
- **Accroître le nombre de consommateurs vrac**

Les produits vendus en vrac



Tous les produits devraient pouvoir être vendus en vrac

Exceptions

L'huile d'Olive - Directive européenne (règlement (CE) 29/2012)

La Farine – Arrêté royal sur la farine du 2/9/1985

Les yaourts et laits fermentés – Arrêté royal du 18 mars 1980 relatif au yaourt et autres laits

Règles
particulières

Le lait cru

Sécuriser le secteur

Les risques liés au vrac

- Fraîcheur des denrées alimentaires (surtout pour le frais)
- Taux de rotation et gestion des stocks
- Nuisibles (charançon et mites alimentaires)
- Etiquetage : informations relatives aux produits (traçabilité, DDM/DLC et origine)
- Allergènes
- Nettoyage et main d'œuvre

=> Définir un cadre réglementaire clair et sécurisé

Bonnes pratiques d'hygiène, standards, protocoles et niveau d'exigence élevé

Consommer au-delà des dates de péremption ?

DLC
Date Limite de Consommation
Ne plus utiliser après la date indiquée !

DDM
Date de Durabilité Minimale
Encore consommable après la date indiquée
à condition que : bien conservé, emballage intact, aspect correct, odeur correcte,...

Un magasin peut encore vendre un produit dont la DDM est dépassée mais il endosse la responsabilité de sa qualité.

Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire
www.afsca.be - 0800 13 550

Accompagner le consommateur

Faire rentrer le vrac dans les habitudes d'achat

- Actions de sensibilisation : faire connaître le vrac et casser les préjugés
- Accompagner les consommateurs dans ce nouveau mode d'achat : nouveaux comportements d'achat dans le point de vente
- Informer le consommateur (étiquetage, allergènes, ...)

Des exemples concrets innovants



Biscuits livrés dans des seaux consignés



Gravity pour tout type de vrac liquide



Du miel liquide en vrac



Pourquoi soutenir la filière?

Répondre à un besoin grandissant

- Une offre alimentaire bio & vrac à élargir
- Bio vrac vs. Bio pré-emballé
- Références redondantes
- Origine Belgique

Participer à un nouveau marché et être précurseur

- Plus-value commerciale
- Faire partie d'une filière innovante
- De nouvelles débouchés pour vos produits

Questions / Réponses

Rejoignez-nous pour faire changer les modes de consommation vers le durable et le responsable !

Nous suivre et nous contacter :
reseauvrac.org
contact.be@reseauvrac.org